



## PRESENTAZIONE DEL VOLUME

(a cura dell'autore o del curatore)

### Informazioni generali

**Autore: Dominique Carreau, Andrea Hamann, Fabrizio Marrella**

**Titolo del volume: *Droit international*, 14 ed.**

**Casa editrice e luogo di stampa: Pedone, Parigi**

**Anno di pubblicazione: 2026**

**Pagine complessive e costo del volume: 832, 49,00 €**

**Website: <https://pedone.info/livre/droit-international-14eme-edition/>**

### Informazioni sul volume

La présentation du droit international n'a pas toujours su éviter les écueils de l'angélisme ou de la théorie pure. Vu parfois sous la seule optique du droit de la paix, il s'est trouvé ainsi assimilé au droit des Nations Unies – ce qui a pu faire douter de son utilité. Envisagé sous un angle exclusivement étatique, il s'est trouvé réduit au seul droit international public, ce qui en a limité considérablement la portée et exposé sa propre faiblesse devant les violations récentes flagrantes de ses règles les plus fondamentales par de trop nombreux pays parmi les plus puissants, qu'il n'a pu ni prévenir ni arrêter.

Le phénomène de la mondialisation (ou globalisation) ne s'est en effet pas arrêté aux frontières de l'économie et a profondément modifié le paysage juridique, interne comme international. Dans ces deux ordres, il a entraîné la création et le développement d'un véritable polycentrisme juridique où le droit a cessé d'être un monopole étatique pour être rendu aux acteurs de la société civile.

La transnationalisation du droit international, déjà perceptible depuis longtemps, ne cesse de connaître une accélération notable. Aujourd'hui, les personnes privées – à commencer par les entreprises multinationales et les organisations non-gouvernementales – se trouvent à l'origine d'un nombre croissant de règles juridiques, venant en cela largement concurrencer les États et les institutions intergouvernementales dans leur fonction normative. Mieux, alors qu'elles n'y sont pas juridiquement obligées, elles contribuent à la propagation des normes internationales posées par les États, notamment mais pas exclusivement dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire. De la sorte, ordre interne et ordre international entretiennent des rapports de plus en plus étroits, se trouvant même parfois dans de véritables situations d'osmose.

Aujourd'hui, nombre de prescriptions du droit international/transnational font partie du patrimoine juridique des particuliers tandis que ces derniers disposent de moyens appréciables pour en assurer le respect à leur profit, grâce à une large palette de recours offerts tant par les ordres internes que par l'ordre international lui-même.

Ce manuel s'est donné pour ambition de replacer concrètement le droit international dans la réalité de la société transnationale contemporaine. Il entend ainsi montrer que, loin d'être un exercice vain, placer sa confiance dans la protection du droit international est devenu une véritable nécessité.